

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSAU, Éditeur-Propriétaire.

Profession de foi

Il y a quelques jours, nous avons reçu de M. Ad. Franck une lettre qui, en raison des vacances, a fait quelque stage dans nos bureaux.

Voici ce que nous écrivait M. Franck :

Monsieur le rédacteur,

On me communique seulement aujourd'hui votre numéro du 27 août, dans lequel vous avez bien voulu reproduire ma lettre à l'empereur du Brésil et la réponse que m'a faite S. M. dom Pedro II par l'organe de son ministère à Paris.

En vous remerciant de la publicité que vous avez donnée à cette correspondance, je vous demande la permission de vous présenter quelques réflexions sur le jugement que vous suggère "la Ligue contre l'athéisme."

"C'est à bonnes intentions, dites-vous, sans nul doute, qu'agit la Ligue contre l'athéisme ; mais, tant qu'elle se maintiendra sur le terrain du déisme, cette action sera certainement inefficace."

"Dans aucun de ses actes, l'association dont vous avez la bonté de vous occuper n'a fait profession de déisme. Le déisme est un système philosophique assez pauvre et assez mal défini, qui affirme sans doute l'existence de Dieu, comme le fait Rousseau dans la profession de foi d'un vicair savoyard. Mais, et même temps, il rejette, il condamne toute l'histoire religieuse de l'humanité."

"L'idée de Dieu, telle que notre Ligue s'efforce de la défendre, est la pierre angulaire de toutes les religions, le fondement nécessaire de toutes les théologies, le point invisible sur lequel elles sont obligées de se rencontrer. Elle ne peut être la base de la foi que si elle est acceptée comme le patrimoine éternel et universel de la raison."

"Cela est si vrai qu'un philosophe religieux de la première moitié de ce siècle, l'abbé Baintain, ayant soutenu dans un de ses livres que l'existence de Dieu ne pouvait être démontrée par la raison, le Souverain-Pontife lui imposa silence et l'obligea à se rétracter."

"Et si vous remontez jusqu'à un saint docteur du onzième siècle, le seul but que se propose saint Anselme de Canterbury dans son "Monologium", c'est la réfutation de l'athéisme dénoncé par les paroles du psalmiste : "L'insensé dit dans son cœur : Il n'y a pas un Dieu." Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus." Saint Anselme était-il déiste ?

"Je vous ferai la même question au sujet de Fénelon et de Bossuet. Le premier a écrit le traité de l' "Existence de Dieu," le second celui de "La connaissance de Dieu et de soi-même." Direz-vous que les auteurs de ces livres étaient des apôtres du déisme et que leurs écrits admirables ont été inutiles à la religion ?

"Si je n'abuse pas de votre patience, laissez-moi vous soumettre encore une dernière observation."

"Me plaçant au point de vue du catholicisme, je lui demanderai : Qu'est-ce qui lui est le plus avantageux ? Que l'athéisme circule en toute liberté, qu'il se répande sans contradiction dans toute la France comme le conseil municipal de Paris le répand dans les écoles primaires de la capitale ; ou qu'il soit combattu avec ardeur, avec persévérance, sinon avec talent ? Evidemment, c'est cette dernière situation qui est pour lui la meilleure."

"Eh bien ! s'il en est ainsi, je ne vois pas pour quelle raison les plus fervents catholiques nous refuseraient leur adhésion et leurs encouragements."

"Je n'ai pas le droit de vous demander l'insertion de ces lignes dans votre pieux journal ; mais s'il vous plaisait, "par amour de Dieu," de leur ménager une petite place dans vos colonnes, je vous en serais bien reconnaissant."

"Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués."

AD. FRANCK."

M. Ad. Franck, reconnaissant de bonne grâce qu'il serait sans droit pour nous réclamer l'insertion de cette lettre, nous tenons à lui faire bénévolement toute la part de publicité qu'il peut désirer. Mais il n'a pas supposé que nous laisserions passer sans mot dire sa profession de foi."

En parlant de profession de foi, nous nous servons d'un mot qui, à force de traîner dans les batailles électorales, a quelque peu perdu de son sens primitif, car, à nous tenir dans ce sens-là, ce que nous écrit M. Franck paraîtrait tout le contraire d'une profession de foi comportant l'affirmation catégorique de vérités précises, dont la croyance agit véritablement sur les actes de la vie, qu'elle dirige selon les règles de la conscience. Or, quel est proprement l'objet de la propagande à laquelle se dévouent les membres de la Ligue nationale contre l'athéisme ? D'une certaine façon il est négatif, car il se borne à cette lutte contre l'athéisme, sans aller au delà de la démonstration raisonnée de l'existence de Dieu."

Tout en rendant justice aux intentions des ligues, nous avons dit que cette campagne nous paraissait devoir être inféconde, tant qu'elle se maintiendrait sur le terrain du déisme ; et M. Franck proteste, attendu, dit-il, que le déisme, tout en admettant l'existence de Dieu, condamne la révélation, et, par suite, l'histoire religieuse de l'humanité. A la bonne heure ! Mais si, tout en admettant l'existence de la révélation, l'on n'en tient pas compte ; si l'on reste volontairement en dehors des applications qu'elle ne peut manquer d'avoir reçues par la volonté divine, quelle différence, au point de vue pratique, entre un déiste et le croyant qui admet la révélation à condition de n'en point faire usage ?

Or, c'est précisément ce que nous reprochons aux membres de la Ligue

et ce dont M. Franck ne se disculpe pas. Il a beau jeu de plaider contre nous en invoquant saint Anselme, Bossuet et Fénelon, sans parler de la condamnation de M. l'abbé Baintain. Mais là n'est pas la question, et nous n'avons pas prétendu que la raison n'eût pas son rôle dans la thèse qui établit l'existence de Dieu. Mais puisque Dieu existe, et puisque M. Franck, n'étant pas déiste, admet la révélation, est-il admissible qu'on ne se préoccupe pas de ce qui nous est imposé par cette révélation ? Est-il permis, si on le sait, de ne pas en instruire ceux qu'on veut ramener à la reconnaissance et à l'adoration de Dieu ? A quoi servirait-il, au point de vue social, d'amener la foule à proclamer platoniquement sa croyance en Dieu, si cette croyance demeure improductive au point de vue des actes de la vie ? A coup sûr, ni saint Anselme, ni Fénelon, ni Bossuet, quand ils démontraient l'existence de Dieu, ne se contentaient de cette démonstration, qui était pour eux un prélude à l'enseignement de ce que Dieu, pratiquement, exige de ses adorateurs."

Cependant M. Franck insiste. Se plaçant, dit-il, au point de vue du catholicisme, il demande ce qui lui est le plus avantageux : que l'athéisme circule en toute liberté, qu'il se répande sans contradiction dans toute la France ou qu'il soit combattu avec ardeur et persévérance, sinon avec talent ? La réponse est facile ; ce qui est le plus avantageux au catholicisme, c'est que la vérité religieuse, et non seulement la croyance en un Dieu quelconque, "point invisible, selon M. Franck, où toutes croyances doivent se rencontrer", soit prêchée avec ardeur et persévérance."

Est-ce que Notre-Seigneur, quand il prêchait sa doctrine, consentait à ne pas la montrer tout entière, dans le but d'attirer plus sûrement à soi ceux qu'il venait enseigner ?

De même, l'histoire de l'Eglise est là pour nous montrer qu'elle a moins souffert des contradictions de l'athéisme que des fureurs de l'hérésie. De nos jours encore, est-ce qu'ils n'affaiblissent pas de se dire croyants ceux qui, par la neutralité scolaire, veulent amener par degrés l'enfance à ne plus rien savoir des enseignements de l'Eglise ? M. Goblet et M. Jules Ferry, pour ne citer que ces deux noms, n'ont-ils pas multiplié ces déclarations ? Le beau profit pour les catholiques, en vérité, quand ils ont opposé leurs noms à côté de ceux là sur les listes des adhérents de la Ligue patronnée par M. Adolphe Franck ! Au surplus, pour se rendre bien compte du programme de la dite Ligue, nous n'avons qu'à reproduire un extrait de ses statuts et de l'appel dont les accompagne, en nous les adressant, le directeur de la Ligue."

Voici donc ce que nous lisons aux articles 5 et 6 des statuts :

"Art. 5.—L'adhérent ne contracte d'autres liens moraux que celui de défendre partout, avec l'existence de Dieu, les principes sacrés de la morale et de la religion. Il doit prêcher

d'exemple et moralement s'engager à propager et à défendre les idées de la Ligue, et à recueillir le plus grand nombre d'adhérents."

"Art. 6.—Les discussions politiques ou religieuses sont interdites dans les réunions, la Ligue devant observer une stricte neutralité. Tout orateur ou écrivain qui ferait au nom de la Ligue de l'intolérance ou du prosélytisme confessionnels sera rayé."

Voici maintenant un extrait de l'appel destiné à commenter les statuts :

"La vérité n'a pas de date. Héritiers de ses conquêtes, nous marchons avec tous les progrès intellectuels et moraux vers l'avenir. Et nous prouverons que la raison par toutes ses facultés, la science dans toutes ses branches, l'âme humaine dans toutes ses aspirations, aboutissent à l'éclaircissement de cette élatante affirmation : Une intelligence suprême existe. "Peu nous importe le nom que les hommes lui donnent ; c'est un fait que les savants du jour proclament par leurs récentes découvertes." C'est un fait éloquent, que toute intelligence humaine qui jouit de la plénitude de sa raison doit confesser."

"D'accord avec la raison, la science et la religion, nous affirmons ces points lumineux et connexes de notre programme, à savoir : que l'homme possède son libre arbitre ou sa liberté morale en dehors de tout déterminisme, dans toutes les sphères morales et sociales où se meut librement sa conscience. Or, il découle de cette affirmation qu'il y a dans la personnalité humaine un deuxième moi glorieux et immortel, indépendant et libre de son faible organisme, qui survit à sa dissolution fatale. Ces vérités, dont la triple lumière est le phare nécessaire, forment le critérium des forces vives et indépendantes des destinées humaines."

"Nous ne prétendons pas fonder une religion nouvelle, pas plus que nous ne sommes un parti politique. Nous nous tenons en dehors, nous dirions volontiers au-dessus des questions politiques. Mais dans toutes les communions religieuses, dans toutes les opinions politiques, nous faisons appel à toutes les âmes qui croient en Dieu, et qui éprouvent le besoin de résister à l'invasion de l'athéisme. Nous ne demandons à personne le sacrifice de ses idées particulières ou confessionnelles ; nous demandons à tous, non seulement leurs sympathies, mais leur concours effectif et fraternel dans la grande affirmation qui nous est commune, qui fait notre unité et qui fera notre force : Dieu et l'âme humaine."

"Nous ne saurions rien dire, contre l'esprit de la Ligue, de plus concluant que cet appel fait à son honneur. Il se peut que M. Ad. Franck établisse une grande différence entre un pareil programme et celui du déiste ; pour nous, elle est si petite qu'à peine pouvons-nous l'apercevoir. Aussi notre conclusion est-elle plus que jamais, tout en proclamant à nou-

veau les bonnes intentions des ligues, de ne pas s'inféoder à une propagande qui, sur le terrain où elle nous elle appelle, ne saurait obtenir de résultat salutaire ou efficace. Quel bien peut sortir, au point de vue de la vérité religieuse, d'une entreprise dont les païens eux-mêmes pourraient s'accommoder ?

AUGUSTE ROUSSEL.

M. Laguerre

M. le député Laguerre, l'auteur de la fameuse dépêche signalée par le Radical, avoue.

"C'est bien lui qui a refusé, en termes dignes d'un boulangiste mais indignes d'un patriote, d'assister à l'expérience de mobilisation."

Naturellement, il soutient qu'il devait agir et parler comme il l'a fait. On n'est point avocat pour rien. Et M. Laguerre, en particulier, qui a bien souvent déjà plaidé de fort mauvaises causes, ne s'embarrasse pas si facilement. Il ne s'excuse point, ce serait une lourde faute. Il se vante, s'applaudit,—et attaque violemment le général Ferron."

C'est à son ami Rochefort, autre boulangiste non moins considéré, qu'il s'adresse. L'Intransigeant, avec enthousiasme, publie la lettre du député de Vaucluse en premier-Paris, et son directeur lui-même déclare qu'elle peut remplacer parfaitement son article quotidiennement."

Il a raison. Sauf que M. Laguerre, jeune important, est plus grave et s'abstient de faire le queue rouge, il emploie presque le style et use absolument des procédés de son ami Rochefort. Il est, tout comme lui, inconscient furieux et portière. Sa lettre n'est qu'un ramas de violences et de commérages, assaisonnés de mauvaises foi. Elle ne vaut pas la peine d'être donnée tout entière ; quelques extraits suffiront pour qu'on puisse l'apprécier à sa juste valeur."

Le député de Vaucluse publie d'abord le texte exact, dit-il, de son télégramme. Il était, d'après lui, ainsi conçu :

"Ne peux ni ne veux assister à coûteuse et inutile comédie mobilisation du grotesque Ferron."

Certainement, c'est moins stupide et moins coupable que la version primitive, donnée l'autre jour par le Radical ; mais il en reste assez pour que ce soit encore, venant d'un homme qui a l'honneur immérité d'être l'un des représentants de la France, sot et injustifiable."

Tel n'est point l'avis de M. Laguerre, manifestement très satisfait de sa dépêche, et pas fâché du tout de la voir jetée dans la circulation."

"Je n'ai pas, dit-il, à en justifier les termes ; il faut bien rappeler cependant que, le jour où l'insuffisant officier général qui s'est fait d'encourir et de recevoir des démentis une imperturbable habitude, est, à la grande joie de l'Allemagne, entré au ministère de la guerre, la république en est sortie."

En commençant la phrase qu'on vient de lire, nous avons cru, voyant

que le député de Vaucluse parlait d'un général "qui s'est fait d'encourir et de recevoir des démentis une imperturbable habitude", qu'il s'agissait là de M. Boulanger. La suite nous a montré notre erreur. Et du reste, l'ami de M. Rochefort se connaît aussi bien que ce dernier en hommes de guerre, et ne pouvait donc appliquer l'épithète d' "insuffisant" qu'au général Ferron. C'est évident."

Il poursuit et s'efforce de démontrer que, positivement, la "République est sortie" du ministère le jour même où le successeur "insuffisant" du "suffisant" Boulanger y a fait son entrée, "à la grande joie de l'Allemagne".—M. Laguerre en est sûr. Il cite, à l'appui de ce dire, deux ou trois nominations, qui prouvent, à l'en croire, que le ministre actuel est l'homme des conservateurs. Hélas ! si nous voulions discuter aujourd'hui cette question avec le député de Vaucluse, comme il nous serait facile, par dix, par quinze, par vingt faits, d'établir péremptoirement le contraire."

Mais, d'après l'ami de M. Rochefort, le général Fei on ne se contente pas d'être l'homme de la droite et de l'Allemagne ; c'est en outre un incapable, un "grotesque," et, dans cette affaire de la mobilisation du dix-septième corps, tout particulièrement, il s'est conduit d'une façon insensée, renversante ! Ecoutez, ce que révèle M. Laguerre à l'Europe :

Quel spectacle, s'écrie-t-il, nous a donné le pitoyable ministre qui commande pour peu de temps à l'armée !

M. le général Bréart, appelé à la fin de juin au commandement du 17e corps et qui sollicitait dans les termes les plus dignes son maintien à la tête du 15e corps (qu'il connaissait et dont il était connu), M. Ferron répondait : "Vous aurez la croix de grand-officier et vous mobiliserez."

M. le général Bréart a eu, le 14 juillet une croix vaillamment gagnée, et il a mobilisé, mais il le savait depuis deux mois !

M. le colonel Guioth, chef d'état-major du 13e corps, est appelé, pour des raisons particulières, et en la même qualité, au 17e. Il suit son ancien chef, c'est fort bien ; mais comme il demandait un congé de deux mois pour aller à Vichy, on lui a répondu en haut lieu, il y a six semaines : "Eh non, vous mobilisez !"

C'est inouï ! Seulement une question se pose, à laquelle nous voudrions bien que le député de Vaucluse se donnât la peine de répondre. Comment sait-il tout cela ? Une simple affirmation de sa part ne suffit point. On ne s'explique pas que MM. le général Bréart et le colonel Guioth lui aient pu faire de pareilles confidences. On n'a jamais dit, ce nous semble, que ces deux officiers fréquentassent les coulisses du Théâtre-Français, comme M. Laguerre et Boulanger. Ou l'ami de M. Rochefort les a-t-il donc vus ? Et s'il ne les a pas vus, de qui tient-il ces graves révélations ? On aimerait à le savoir."

On ne le saura point. Quittons le député de Vaucluse. Il rend le ministre responsable, l'accuse à peu près

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 3 Octobre 1887—No 50

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

—Ceci est mon secret, répliqua plus gravement Florent."

Le dîner fut d'une gaieté communicative ; on se quitta assez tard, et, suivant le serment qu'il s'était fait à lui-même, Florent se rendit à la Bibliothèque. Il y travailla jusqu'au soir."

—D'où viens tu ? lui demanda vers cinq heures un de ses amis."

—Du fond de la Chine."

Et, rentré chez lui, il commença le récit de ses aventures dans le Céleste Empire."

Lorsqu'à la fin de la semaine Georges Hervius se rendit chez Florent, celui-ci lui présenta un manuscrit soigneusement recopié, attaché de rubans roses, affectant les airs coquets d'une œuvre préférée."

—Etes vous satisfait de vous-même ? demanda Georges."

Il me semble que cela marche bien répondit Florent."

Le même soir Georges se rendit chez sa cousine."

Elle parut surprise, mais non contrariée de le voir. Assis devant la table, Guy, absorbé par les découpures de carton d'un jeu géographique, tentait vainement de coordonner les Etats de l'Europe. Il s'appliquait pourtant de tout son cœur ; très rouge, les doigts nerveux, il allait brouter sa besogne de colère, quand, avec une grande douceur, M. Hervius se pencha au-dessus de l'enfant et rétablit en moins d'une seconde la carte rebelle."

—Vois, mon petit homme, combien cela est facile, dit-il. Ah ! géographie ! c'est tout ce que je sais, ma cousine, et c'est du roman géographique que je viens vous lire."

Déjà ? —Je vous dirai comme les journaux : "la suite au prochain numéro."

—Lisez, lisez, dit Thécia."

Elle prit son enfant sur ses genoux et l'y garda tandis qu'elle écoutait attentivement la première partie des Récits d'un voyageur."

Florent possédait un talent réel. Sous sa plume colorée, les paysages exotiques se déroulaient semblables à d'immenses panoramas. On eût dit qu'une intuition étrange lui dévoilait les secrets grandioses de cette nature inconnue. Les personnages qui s'y

mouvaient existaient de la vie qui leur était propre. Il les avait connus, aimés ou haïs. Parfois le voyageur cessait de parler de lui-même, reprenait l'histoire de la découverte et de la conquête des pays qu'il traversait en curieux. Il approfondissait tour à tour les questions morales, politiques ou artistiques de ces royaumes d'Orient. Quant il le pouvait, empruntant une citation à leurs poèmes, une scène à leurs drames, une page à leurs chroniques, il les faisait revivre de leur vie propre. Le travail du voyageur se trouvait donc doublement intéressant et instructif."

Tandis que Georges lisait, Thécia l'écoutait avec intérêt, et l'enfant, bien qu'il ne comprit pas toute la portée de l'œuvre, ne dormait cependant pas en l'écoutant. Enfin le dernier feuillet du cahier noné de rubans roses s'acheva ; Georges le posa négligemment sur la table, et Thécia lui dit avec l'impression de la franchise :

—Pardonnez moi ce que je vais vous dire, mais jamais jamais je ne vous aurais cru ce talent d'écrivain. Pourquoi ne pas avoir donné à mon oncle Primanguet la satisfaction de vous applaudir ?

—Ma cousine, répondit Georges, dont la voix s'imprégna moins d'amertume que de tristesse, je n'ai jamais été le Benjamin de la famille. C'était ma faute, sans doute, ajouta-t-il en la voyant tressaillir, je ne

sentais point créé pour un travail régulier comme mon frère ; il me fallait la liberté dans le désert, un navire sous mes pieds et la solitude des savanes... J'avais tort je le confesse humblement. Les plus belles années de ma vie ont été jetées aux quatre vents du monde... Mais je m'étais juré de reconquérir ma place de redoubler de zèle, et de mettre à profit une somme relativement considérable de connaissance. Si vous croyez ce premier volume appelé à un succès, je sentirais doubler mon courage. Dans mes souvenirs je porte l'idée d'œuvres colossales, de drames terribles dont je fus le témoin, où parfois je jouai un rôle. La sincérité est une force, et je suis avant tout un écrivain sincère."

—Certes, répondit Thécia, si la suite de votre livre répond à cette première partie, je crois pouvoir vous prédire un beau succès."

—Dis donc, fit Guy, a-t-on fait des jeux de géographie pour la Chine ?

—Je ne sais pas mon enfant, je m'en informerai."

—Et s'il n'y en a pas ?

—S'il n'en existe pas j'en inventerai un."

—Voyez vous l'indiscret ? fit Thécia en l'embrassant."

Georges ne prolongea pas davantage sa visite. Deux jours plus tard il envoyait à l'enfant une carte de Chine découpée

façonée, colorée par lui. Guy la reçut avec de grandes démonstrations de joie. Cependant son embarras fut encore plus grand que le première fois, car les noms de villes, de gouvernements et d'Etats lui paraissaient plus difficiles. Heureusement pour lui le professeur arriva le lendemain."

—Merci pour mon fils, dit Thécia qui tendit la main à Georges pour la première fois."

—Vous devriez me permettre de lui donner des leçons."

—Vous !

—Pourquoi pas ?

—Un grand voyageur..."

—Qui n'a jamais rien découvert."

—Un romancier..."

—Connu de vous seul."

—Enfin ! dit elle, vous offrez de si bonne grâce que je ne saurais vous refuser. Guy prendra deux leçons par semaine."

—Quand commençons nous ?

—A la fin de la semaine."

Au jour fixé, Georges se fit accompagner d'un commissionnaire portant des cartes, des albums, des globes terrestres, des volumes remplis de gravures, représentant des animaux des fleuves, tout ce qui peut rendre la science attrayante et le labeur intelligent."

—Vous le gâtez, et je vous gronderais, dit Thécia."

—C'est le seul enfant que je connaisse et j'aime... laissez moi faire..."

rapprocher ces petits êtres là de son cœur le purifie s'il est souillé, le console s'il est triste..."

Sa leçon commença. Elle dura jusqu'à ce que Guy témoigna de sa fatigue en repoussant les cartes et en fermant les albums."

Alors Thécia sonna. —Vous prendrez bien une tasse de thé, lui demanda t elle."

—A la condition que vous me permettez de vous apporter du maté. Guy est un enfant délicat que ce tonique fortifiera d'une façon rapide."

La fin de la soirée se passa cordialement. Comme toujours Thécia ramena le nom de ceux qui n'étaient plus, Hervius l'écouta la tête penchée, et sa voix était presque inintelligible quand il lui dit adieu. Lentement par une série de faits imperceptibles, Georges parvint à se faire admettre fréquemment dans la maison de la jeune veuve. Il s'arrangeait de façon à lui devenir indispensable, se faisant son intendant et son conseiller, toujours doux, et si complètement respectueux que la jeune femme en vint à s'accuser d'avoir eu des préventions contre lui."

(A suivre.)

d'être le complice de l'odieuse indis- crétion du Figaro, son "journal officiel," et termine sa lettre par une série de rabâchages qu'il déclare, lui-même, avoir lus bien des fois dans la Lanterne et l'Intransigeant. Nous aussi. Inutile donc d'en rien dire. En résumé, M. Laguerre eût beau- coup mieux fait de ne pas écrire sa dépêche, et, sa dépêche publiée, de ne pas écrire sa lettre, qui aggrave son cas.

PIERRE VEULLOT.

SOMMAIRE

Profession de foi M. Laguerre FEUILLETON—Le crime des Génaas Préfecture Apostolique de la Côte Nord Petite Gazette De Québec au Lac St-Jean Dépêches Son Eminence à Montmagny Le docteur F. E. Roy Echos et nouvelles.

NOUVELLES

Merveilleux.—Gingras Langlois & Cie. Ecole Vétérinaire. Chien à vendre Perdu Nouvelles étoffes à robes—Behan Brothers Chemin de fer du Lac St-Jean—voir 4ème page

CANADA

QUÉBEC, 3 OCTOBRE 1887

Son Eminence le cardinal Tasche- reau est revenue à Québec, samedi l'après-midi.

Elle désire exprimer sa reconnais- sance à toutes les personnes qui ont fait de si grands efforts pour arrêter l'incendie de son palais, ou pour aider au déménagement : merci à M. le maire de Québec et à MM. les éche- vins et conseillers ; à M. le chef du département du feu et aux hommes de la brigade ; à M. le chef de police et aux hommes qu'il commande ; à M. le consul des États-Unis et à M. le chancelier du consulat de France ; aux membres du clergé ; aux mes- sieurs du Séminaire et à leurs sémi- naristes ; à tous les citoyens de Québec.

Il est particulièrement agréable à S. Eminence de pouvoir aussi re- mercier M. le commandant du Bou- vet pour l'aide si effective fournie par une partie de son équipage.

Grâce à ce concours général, un désastre considérable a pu être évité pour notre ville.

PREFECTURE APOSTOLIQUE

DE LA CÔTE NORD

Mgr F. X. Bossé, Préfet Aposto- lique de la Côte Nord du St-Laurent part cet après-midi par le Napoléon III pour ses pénibles missions. Le révérend M. Théberge, missionnaire du Sacré-Cœur de Jésus de Bonne Espérance, Mécatina et autres en- droits éloignés, s'en retourne en même temps que Mgr Bossé. Tous deux amènent quelques institutrices attirées là bas plutôt dans l'espoir de faire du bien que de s'amasser un pécule. Chaque année, ces braves missionnaires dispersés sur trois cents lieues de côtes peu habitées, se voient dans l'obligation de recou- rir à Québec pour se procurer des institutrices, et le succès ne vient pas toujours couronner leurs efforts. Nous sommes heureux d'apprendre de la bouche même de Monseigneur que le Gouvernement a nommé un bureau d'examineurs qui auront le privilège d'octroyer des diplômes d'école élémentaire et modèle. Les religieuses du couvent de la Pointe aux Esquimaux, résidence du Préfet Apostolique, donnent une éducation soignée, mais elles n'avaient pas une telle faculté. Cette lacune se trouve donc comblée à la grande satisfaction des intéressés.

Une autre bonne nouvelle qui devra être également bien accueillie, c'est la création d'une maison de réforme et école d'industrie sous la direction des mêmes sœurs. Le gou- vernement paiera \$7.00 par mois pour chaque délinquante. Cette éco- le va rendre de grands services. Mais les bonnes sœurs ont pris sur leurs épaules une lourde charge. Il leur faudra faire venir à leurs frais les personnes qui leur seront désignées, puis les habiller, leur fournir la li- terie, etc., et quand leur réclusion sera terminée, elles devront encore payer

ses frais du voyage. Le gouvernement, à la vérité, accorde \$1.00 de plus par tête qu'aux autres maisons de réfor- mes, mais cet excédant d'octroi est insuffisant. Les personnes charita- bles n'auraient une magnifique occa- sion de faire une belle œuvre, en aidant ces religieuses, soit de leur bourse, soit en fournissant des ar- ticles de lingerie, meubles, etc.

L'organisation ecclésiastique est à peu près complète dans cette Pré- fecture Apostolique. Mais les ressour- ces pécuniaires font souvent défaut. Les missionnaires mènent une vie précaire ; si la pêche manque, ils sont exposés à souffrir de la faim, tout comme ces pauvres pêcheurs du Labrador et du bas du fleuve. Cette année la pêche a été assez heureuse.

Une cause d'ennui pour les habi- tants de la côte vient du service des postes. Ils ne reçoivent que quatre courriers par hiver. Le département a limité le poids de chaque sac à 50 livres. De sorte que ces gens vont se trouver privés de la plus grande partie de leurs journaux et des pa- quets qui leur seront adressés. Pour- quoi ne ferait-on pas comme par le passé en mettant autant de courriers que le besoin l'exigera ?

Un autre grand ennui pour les mis- sionnaires c'est la difficulté des voya- ges. Pour n'en citer qu'un exemple ré- cent, ce printemps le révérend M. Thé- berge a mis vingt-trois jours à franchir la distance entre le Blanc-Sablon et Québec. Le Napoléon III ne voyage qu'à de rares intervalles, et vu la pauvreté de ces missions, il leur est presque impossible de payer les frais de voyage exigés par le Département de la Marine. A venir jusqu'à cette année, les prêtres de ces localités et toutes les personnes attachées aux missions, telles que religieuses, insti- tutrices, voyageaient gratuitement sur ce vaisseau.

Des abus ont été commis, paraît-il, par des touristes, qui auraient forcé le ministère de la marine à donner des ordres sévères dont les effets retombent sur tous les voyageurs à bord du Napoléon III. Nos pauvres missionnaires du Labrador sont tom- bés sous le coup de ces règlements rigoureux. Que les touristes d'Ot- tawa, de Montréal ou de Québec paient pour voyager sur les vapeurs du Gouvernement, personne ne sau- rait trouver matière à récrimination, mais pourquoi exigerait-on de ces prêtres dénués de tous moyens pécuniaires ce qu'on leur accorde partout ailleurs, surtout aux États-Unis ? Les steamers du Gouvernement ap- partienent au public qui paie pour leur achat, leurs réparations etc. Or, le public est unanime à demander protection pour ces missionnaires, prêtres et religieuses, dont la vie se passe à des œuvres de dévouement et de charité.

PETITE GAZETTE

L'honorable juge Loranger a ren- du jugement, renvoyant les objec- tions préliminaires dans le procès en invalidation de l'élection de M. Rocheleau, député de Chambly au parlement de Québec. La principale parmi ces objections était que le nom de M. Benoit, le pétitionnaire avait été mis sur la liste illégalement, sans que M. Benoit y eût droit. Le juge dit qu'il n'a qu'une chose à considérer, à savoir : si le nom du pétitionnaire est sur la liste des votants.

Son Eminence le cardinal a inter- rompu la courte tournée pastorale qu'Elle devait faire dans trois pa- roisses du bas du fleuve et s'en est revenue à la ville samedi après-midi. Les ordinations et confirmations qui devaient avoir lieu au collège de Ste- Anne hier, ont été remises à plus tard.

Son Eminence logera au Séminai- re tant que les travaux de répara- tion au palais cardinalice ne seront pas terminés.

Mgr Marois tiendra cependant le secrétariat ouvert au même endroit et aux mêmes heures qu'à l'ordi- naire.

Il paraît certain que M. Burbidge, député-ministre de la justice, sera nommé juge de la Nouvelle Cour d'Échiquier.

Le Napoléon III

Le Napoléon III est parti ce matin pour approvisionner les phares dans le golfe et le bas du fleuve.

S. E. le CARDINAL TASCHEREAU A MONTMAGNY

Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec est arrivée ici vendredi à neuf heures et demie du matin, par le con- voi de l'Intercolonial, et a été reçu à la gare par une foule considérable qui l'a escorté jusqu'au presbytère. Toutes les rues de la ville étaient brillamment et profusément pavisées et sur plusieurs points d'éléphants arcs-de-triomphe rehaussaient l'éclat des décorations.

A l'arrivée du cortège au presbytère, le maire de Montmagny a présenté, à Son Eminence, au nom des paroissiens de la paroisse de St-Thomas, l'adresse suivante écrite sur un carton artistique- ment enluminé par la Sœur du Saint Esprit de l'hospice de Montmagny :

A SON EMINENCE ELZÉAR-ALEXANDRE, CARDINAL TASCHEREAU Archevêque de Québec.

Eminence, La présence, au milieu de nous, de notre premier pasteur, a toujours été pour nous un événement joyeux et nous avons toujours eu à cœur de lui faire un accueil digne de la haute posi- tion qu'il occupe. Mais, aujourd'hui, un nouveau motif s'ajoute au motif déjà si puissant que nous avions, par le passé, de vous entourer de notre filial respect. En effet, depuis la dernière visite dont vous avez honoré notre paroisse, le grand Pape qui gouverne l'Église, avec une sagesse si consommée et un si étonnant prestige, a couvert vos épaules de la pourpre romaine et vous arrivez au milieu de nous avec le double caractère de père et de prince de l'Église.

Veillez, Eminence, permettre aux paroissiens de St-Thomas de saisir cette première opportunité, que vous avez bien voulu leur ménager, de vous pré- senter leurs respectueuses congratula- tions à l'occasion de votre élévation à la haute dignité de Cardinal de la Sainte Église Romaine. Comme tous les catholiques de notre pays, nous avons compris que le Sou- verain Pontife, en vous appelant à sié- ger dans la plus auguste assemblée du monde, a voulu, non-seulement donner à l'Église du Canada une preuve éclatante de sa prédilection, mais encore reconnaître vos grands mérites personnels ; et, à ces deux titres, l'insigne distinction qui vous a été conférée nous a comblés d'allégresse.

Cette allégresse, nous nous sommes empressés de la manifester dès votre accession au cardinalat en déposant à vos pieds un modeste memento qui, à défaut d'autres mérites, aura toujours, nous osons l'espérer, celui de rappeler à votre paternel souvenir vos dévoués enfants de St-Thomas.

Daignez, Eminence, avec le crédit très mérité dont vous jouissez à Rome, daignez, lorsque l'occasion s'en pré- sentera vous faire notre interprète auprès du vicaire de Jésus-Christ et lui dire que nous avons pour lui et pour l'Église qu'il dirige d'une main si sûre, un dévouement inaltérable.

Daignez lui dire, encore, que nous lui sommes profondément reconnais- sants de l'honneur inappréciable qu'il a fait à notre province et à notre nation- ale en élevant un des nôtres, le plus digne d'être nous, au rang des conseil- lers, et priez-le d'être sur ce petit groupe de ses innombrables enfants sa main toute puissante et d'en laisser tomber sur nous tous, cette douce bé- nédiction dont il est si prodigue et qui porte toujours bonheur.

En attendant cette précieuse faveur que nous sollicitons avec tout l'élan dont nos cœurs sont capables, veuillez, Eminence, nous en donner des arrhes en nous bénissant, nous et nos familles. Et, en retour, nous adresserons à Dieu nos prières les plus ardentes pour qu'il vous rende plus léger le lourd fardeau de l'administration épiscopale, pour qu'il aplanisse tous les obstacles sous vos pas et qu'il vous conserve longtemps à la tête de l'Église du Canada.

Voici en substance la réponse faite par Son Eminence à cette adresse :

Je suis profondément reconnaissant aux paroissiens de St-Thomas, à dit Son Eminence, pour la belle adresse qui vient de m'être présentée. Je connais- sais depuis longtemps votre dévouement pour votre premier pasteur, et vous venez de m'en donner une nou- velle preuve. Vous faites dans votre adresse allusion au tableau que vous m'avez offert à l'occasion de mon éléva- tion au cardinalat. Veuillez croire que j'ai été très sensible à ce témoignage de respect. Votre magnifique tableau est un des ornements du grand salon du palais cardinalice et il fait l'admiration de tous ceux qui ont occasion de le voir. Me rendant avec plaisir à votre désir je vais vous bénir, vous et vos familles et, cette après-midi, en administrant le saint sacrement de la confirmation à vos enfants, je prierai Dieu de donner le plus large effet à cette bénédiction.

Sur ce, l'immense foule qui se pres- sait aux abords du presbytère et qui occupait une portion considérable du vaste terrain de l'Église, s'agenouilla et Son Eminence, qui était très visible- ment ému par ce spectacle, la bénit, pen- dant que le corps de musique de St- Gervais, retenu pour la circonstance, par nos autorisés municipales, jetait au vent ses plus joyeuses fanfares.

A une heure et demie de l'après-midi, Son Eminence a donnée la confirmation. Après cette imposante cérémonie reli- gieuse, qui a été suivie par un nombre considérable de fidèles, Son Eminence a visité le couvent des sœurs de la Congrè-

gation, l'hospice de Montmagny, et l'A- cadémie des Frères du Sacré-Cœur.

Le soir il y a eu en l'honneur de Son Eminence, illumination générale de la ville. Montmagny présentait positive- ment le spectacle d'une brillante chapelle ardente. J'ai entendu un Québécois présent à la fête répéter à plusieurs reprises qu'on n'avait jamais fait mieux les choses dans les grandes villes.

L'illumination a été couronnée par un feu d'artifice qui a clos superbement cette journée de fête.

Samedi matin, Son Eminence est parti à 8 heures pour le Cap St-Ignace, escorté par une cavalcade composée des officiers de milice active de notre paroisse et par un certain nombre de citoyens.

Son Eminence emporte le meilleur souvenir de sa visite à St-Thomas et elle a exprimé à notre curé et aux membres du clergé présents à la fête, l'agréable surprise que lui a causé la brillante et enthousiaste ovation que lui a faite la ville de Montmagny. Montmagny, 1er octobre 1887.

(Communiqué).

De Québec au Lac St Jean

EN CHEMIN DE FER

XII

DU LAC A BELLEY AU LAC EDOUARD

Il est près de midi. Le convoi s'ébranle et nous flons à travers une région tout à fait sauvage. Quelques minutes en- core et nous revoiyons le lac Bouchette et les log-houses qui entourent la gare. Une mission appelée St-Adolphe du lac Bouchette est confiée à l'habile admi- nistration du curé de St-Louis de Méta- betchouan. On calcule qu'il y aura quinze familles qui y hiverneront. Le sol est composé de sable mêlé d'argile et propice aux fins agricoles. On y a déjà fait d'excellentes récoltes. La pruche et l'épinette sont en abondance.

Après avoir longé le lac Bouchette dans toute sa longueur, nous atteignons bientôt la région du lac des Commissaires qui mesure vingt et un milles de longueur sur un mille plus ou moins de largeur. Plus des trois quarts du ter- rain qui l'environne sont propres à la culture, bien boisés de toutes les essen- ces du Saguenay ; le commerce peut en retirer de grands profits. Plusieurs rivières qui s'y déchargent en tous sens égoutent une grande superficie de terrain. La principale serpente en par- tant de l'extrémité sud du lac dans une vallée d'un mille environ de largeur, très unie et composée d'un sol riche et fertile.

Après avoir suivi le lac des Commis- saires sur un parcours d'environ sept milles, le chemin fait une grande courbe vers le sud-est jusqu'au Quaquakamakaksis, magnifique nappé d'eau, qui reçoit de tous côtés de petits tri- butaires. Le terrain environnant est généralement uni et le sol est bon ; les bois dominants sont l'épinette, le sapin, le bouleau et quelques pins. Le lac Quaquakamakaksis prend la direction sud-ouest. Le chemin de fer le longe du côté ouest et continue ainsi jusqu'au lac Ecarté, formé de baies et de détours qui lui ont valu son nom. On s'aper- çoit ici qu'on arrive avec peu d'efforts sur la cime des Laurentides. Du som- met d'une petite montagne, au sud-est du lac, on aperçoit les rives du lac St-Jean, ainsi que les vallées des rivières Bostonais et Batiscan.

Nous arrivons bientôt dans les envi- rons des lacs Kiskisink et Najoualonank. Toute cette contrée à partir du lac des Commissaires est unie et légèrement ondulée. Le sol est composé de terre jaune de bonne qualité. Dans les envi- rons de ce dernier lac il y a une grande quantité de pruche. Ce lac est magni- fique. Il est bordé par places de caps peu élevés.

Notre train parcourt une contrée où les lacs fourmillent. L'analogie avec le pays qui avoisine le lac des Bois, situé, comme on sait, à peu près à mi- chemin entre le lac Supérieur et la rivière Rouge, devient de plus en plus frappante, par cette succession presque ininterrompue de lacs de toute dimen- sion. Le lac Edouard que nous verrons bientôt n'est lui-même qu'un diminutif du lac des Bois.

Le lac Kiskisink, en français Lac des Cèdres, vient ensuite. Nous sommes arrivés sans nous apercevoir au sommet des Laurentides. Sur la rive de ce lac une famille tient un espèce d'hôtel où les pêcheurs reçoivent tout le confort qu'on peut désirer dans un pays sauvage. La pêche est très abondante dans le lac des Cèdres ainsi que dans la Rivière du Poste qui s'y jette.

De ce dernier endroit jusqu'au Lac Edouard nous traversons la hauteur des terres. Les environs sont pleins de lacs- Ce sont entre autres, le lac au Rat, le lac Etoule, le lac Baptiste, le lac de la Hauteur, le lac Caribou. Ce dernier court du sud-ouest au nord-est et sort par la rivière Batiscan en passant par deux autres petits lacs qui se jettent dans le lac Edouard. Les fonds de chaque

côté sont de bonne terre et bien boisés.

A 4.30 heures notre convoi a atteint la rive du lac Edouard où un dîner de gala attendait les journalistes. M. Cressman, homme prévoyant s'il en fût, avait donné des ordres pour que les préparatifs ne laissassent rien à désirer. Une salle avait été décorée avec beau- coup d'art. Sur les murs on lisait les deux inscriptions suivantes : *Hundred thousand welcome, et Success crowns our efforts.* Cette attention délicate de la part de M. Cressman a été fort remar- quée de tous. Inutile de dire que le menu était de première classe et c'est un honneur à n'importe quel Vatel de renom. Vers la fin du repas des santés furent proposées à M. Beemer, à M. Cressman, à M. Cadman et aux autres employés de la compagnie.

Comme on peut bien le croire, les dis- cours ne firent pas défaut, et plusieurs des nôtres firent preuve d'éloquence, même dans la langue d'Albion.

Mais ce n'était pas la seule surprise qu'on nous ménageait. En sortant de table nous étions conviés à une prome- nade sur le lac, grâce à l'obligeance de Rothwell, mécanicien en chef des bou- tiques où l'on répare les machines. Deux légères embarcations sont attachées à une chaloupe à vapeur, propriété de M. Rothwell. Et nous partons par une so- rée charmante pour une de ces prome- nades dont l'imprévu accroît le charme. Pendant que notre remorqueur longe les sinuosités du rivage avec une vitesse presque prodigieuse, nous avons tout le loisir d'examiner les paysages agrestes qui s'offrent à notre vue.

Le lac Edouard a une forme très irrégulière. Tout d'abord on croirait que nous voyageons sur une rivière plutôt que sur un lac. Puis tout à coup l'aspect change, c'est un beau et grand lac de 50 milles de circonférence, et de 18 milles de long. Ses rives verdoyantes et ses baies profondes, les côtes boisées qui dominent son contour en feront un des endroits les plus recherchés du touriste. C'est la vallée du lac St-Jean moins la grandeur du panorama.

Le lac Edouard a également 18 milles de long et offre de grands avan- tages à l'agriculture. Le climat est le même que sur les bords du lac St-Jean, et le sol est de bonne qualité. On n'y aperçoit que de légères élévations. Le bois y est très commun, entre autres la pruche et l'épinette. Des chasseurs prétendent avoir vu des érables à quelque distance du lac.

La chaloupe à vapeur nous a déjà fait parcourir un long trajet, et nous allons songer au retour quand tout à coup une lumière apparaît sur le rivage à notre gauche. Deux individus, trappeurs, cou- reurs de bois, sauvages ou autres, qui savaient nous, sont là laissant aperce- voir à la réverbération de la lumière leurs silhouettes obscures. Nos esquifs se laissant remorquer, nous arrivons bientôt à terre où nous prenons pied. Une cabane en bois rond s'offre à notre vue : nous y entrons et serrons la main au maître de céans, M. Farnham, cor- respondent d'une revue new-yorkaise, la *Harper's Monthly Magazine*, un journal- iste enfin. L'autre personnage est un M. White ; c'est un compagnon de chasse et de pêche. Les uns font la connais- sance avec le confrère, d'autres, comme M. de la Bruère, la renouvellent, car M. Farnham est un ancien citoyen de S. Hyacinthe.

Nous quittons les hôtes de ces lieux pour revenir au logis, qui ce soir enco- re ne sera autre que notre char dortoir où le sommeil ne devait pas tarder à clore nos paupières.

(A suivre)

HOMMAGE BIEN MERITÉ

Les citoyens de St-Lambert n'ont pas voulu laisser partir leur curé, le Révé- rend M. L. G. Fournier, sans lui offrir le témoignage de leur affection, et en même temps lui exprimer le regret de cette séparation. Aussi sommes-nous heureux de publier cette adresse, témoi- gnage de reconnaissance des citoyens de cette paroisse, ainsi que la réponse.

ADRESSE

présentée au Révérend M. L. G. Fournier, curé de St-Lambert, le 27 sep- tembre 1887.

Bien cher et vénéré Pasteur,

S'il est des circonstances pénibles dans la vie, il n'en est pas de plus doulou- reuse que de dire adieu à un pasteur aimé et vénéré. Le monde ne sait pas la vie du prêtre, mais nous, M. le curé, malgré le petit nombre d'années que nous avons eu le bonheur de vous pos- séder, nous vous avons vu à l'œuvre, et nous connaissons tout le mérite d'une âme sacerdotale.

Nos joies ont été vos joies, et toutes les douleurs ont trouvé un écho sincère au fond de votre cœur si bon, si tendre, si compatissant. Vous avez été vraiment pour tous un père, un ami, un frère. Vous avez contribué à l'embellissement de notre église par l'achat de trois magni- fiques cloches. Les pauvres, les malheu- reux savent les nombreuses aumônes que vous leur versiez avec les consolations de la foi. Nous vous aimons donc M. le curé, nous vous estimons et nous le proclamons hautement. Notre recon- naissance sera par la durée, à la hauteur

de nos sentiments. Votre souvenir res- tera vivant parmi nous. Votre exemple, vos paroles sont gravés dans notre âme. Merci donc, Vénéré Pasteur, merci pour tous les sacrifices que vous vous êtes imposés pour nous au prix même des plus légitimes jouissances..... et maintenant..... adieu !..... Vous allez bien loin, nous at-on dit. Nos vœux vous suivront, et de là-bas vous continuerez à faire descendre par vos ardentes prières d'abondantes bénédic- tions sur vos anciens paroissiens. Et s'il ne nous était plus donné de vous revoir sur cette terre, permettez-nous, Vénéré Pasteur, de rappeler pour dernière con- solation, le souvenir de cette patrie céleste dont vous nous avez si souvent peint le bonheur, bonheur que ne peut tenir ni briser aucune séparation.

Vos paroissiens reconnaissants.

RÉPONSE

Chers Paroissiens, Je vous suis très reconnaissant des beaux sentiments que vous m'exprimez dans votre adresse ; je vous remercie beaucoup. Ce que j'ai fait pour vous est bien peu de chose ; cependant, si j'avais pu faire plus, je l'aurais fait avec bonheur. Les reconnaissances est quel- que chose qui plaît à Dieu, et elle attire de nouveaux bienfaits. Mais puisque ces mots que je vous adresse sont les der- niers, il ne me sera plus donné par conséquent, de faire davantage pour vous, si ce n'est de prier celui qui est le maître de tout, de vous accorder tout le bonheur et les prospérités qu'il peut donner ici-bas.

Le peu de temps que j'ai à passer ici sera bien vite écoulé, mais cela n'empê- chera pas que quand je serai parti, mon cœur sera au milieu de vous.

Adieu, chers paroissiens, quelque loin que je puisse aller, là bas, dans un autre continent, votre souvenir me sui- vra et je ne cesserai de former pour vous les vœux et les souhaits les plus sincères.

Aimez bien votre nouveau curé, vénéré-leur, mettez votre confiance en lui, il ne peut que vous rendre heureux. Adieu !.

L. G. FOURNIER Ptre.

Echos & Nouvelles

Ecrou de la prison

Il y a en ce moment dans la prison commune du district 44 détenus dont 15 femmes.

Trouvée morte

La femme d'un journalier de la Rivière Jaune, Charlebourg, nommée Vaillancourt, a été trouvée morte dans son lit, vendredi matin. Elle était âgée de 57 ans. A raison de certains bruits qui circulent dans la paroisse au sujet de cette mort soudaine, M. Belleau tiendra une enquête demain matin.

—La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

La tragédie de l'île d'Orléans

M. le coroner Belleau va continuer et probablement se terminer aujourd'hui, l'enquête qu'il a ouverte lundi dernier à St-Pierre, île d'Orléans, au sujet du terrible accident dans lequel trois enfants ont été tués par l'explosion d'une bombe.

Saisie

La goélette Marie Eliza, capt. Chou- nard, actuellement à Rimouski et venant de St-Pierre et Miquelon, a été saisie vendredi dernier pour contrebande. Cette goélette appartient à M. Abraham Jaron, du Bic.

Bref, mais précis

La dyspepsie est redoutable. Le foie en désordre est une misère. L'indiges- tion est l'ennemi d'une bonne nature. L'appareil digestif humain est une des choses les plus compliquées et les plus merveilleuses de l'existence. Il est facile de le déranger.

Une nourriture grasse, dure, salée, une mauvaise cuisine, les tourments de l'esprit, des heures retardées, des habi- tudes irrégulières, et plusieurs autres choses qui ne devraient pas exister, ont fait des Américains un peuple de dys- peptiques.

Mais la Fleur d'Août de Green a fait beaucoup pour réformer cette mauvaise affaire et rendre le peuple américain si plein de santé qu'il peut bénéficier de ses repas et être heureux.

Souvenez-vous : Qu'il n'y a pas de bonheur sans santé. Mais la Fleur d'Août de Green apporte la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez-en une bouteille à votre droguiste. Soixante- quinze cents.

Personnel

M. Charles Edouard Gauvin, ingé- nieur, surintendant du bureau techni- que du département des Terres de la Couronne, est parti vendredi pour Chi- cago.

M. Gauvin se propose d'étudier tout spécialement les travaux d'assainisse- ment de la ville de Chicago. Il y a deux ans, M. Gauvin entreprit pour le même objet un voyage à Boston.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

Assises criminelles

La prochaine terme des assises crimi- nelles du district de Québec s'ouvrira le lundi dix courant.

Voici la liste des causes inscrites sur le calendrier :

AFFAIRES DU DERNIER TERME Wm. Malooy.—Larcin. John Ryan.—Coups et blessures, (C. Wm. J. Maguire.—Li Belle. Thos. Chevalier.—Aug. Craig, Louis Michaud, Johnny Cloutier et Amable Savard.—Coups et blessures. Alf. Mayrand, Thos. Lebel, On sime

Provost et Ferd. Larose, des Trois-Rivières.—Emeute et assaut. AFFAIRES NOUVELLES. Léon Bellerive.—Assaut grave. Charles O'Boole.—Larcin. Antoine Tessier dit Laplante.—Assaut indécent avec intention de viol sur une enfant de moins de douze ans. Téléphore Brochu.—Vol dans un magasin. Jas. Robinson et Thomas Dinuery.—Vol avec violence. Louis Plante et James Kelly.—Vol sur la personne. Il y a en outre l'affaire de St. Nicolas dans laquelle la femme Lagacé est accusée d'avoir empoisonné son mari.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaques, Erythèmes, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SAISEPARILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle dissout le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulceres Scrofuleux.

Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient dures et enflées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SAISEPARILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect, M. S. O'BRIEN.

148 Sullivan St., New York, 29 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'BRIEN.

L'écritain bien connu du Boston Herald, M. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Éczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me procurai de la SAISEPARILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Saiseparille d'Ayer stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Coûte Rhumatismaie, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Merveilleux

Nous croyons qu'il est de notre devoir dans l'intérêt des personnes qui souffrent, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat que publie dans une autre colonne la

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LÉON.

Les propriétés curatives de cette eau pour toutes les maladies constitutionnelles sont tout simplement merveilleuses et nous ne saurions trop la recommander aux personnes souffrant de la dyspepsie, rhumatisme, constipation, maladies de la peau, etc.

BUREAU DE POSTE, BURLINGTON, V. T., A la Cie d'Eau St-Léon, Messieurs,

Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'alors je n'étais âgé que de quinze ans, je souffrais horriblement d'une maladie de la peau, je fis un usage copieux de l'Eau St-Léon et au bout de trois semaines j'étais couvert de boutons, de la tête au pied, l'eau ayant eu l'effet de chasser les humeurs du système. A la fin de la cinquième semaine de ce traitement, j'avais la peau aussi nette que n'importe quel autre enfant de mon âge et depuis j'ai toujours été bien portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma guérison à l'Eau St-Léon.

275-2f EARLE S. KINGSLLEY.

Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente chez tous les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez-la à votre droguiste ou chez votre épiciers.

Vendue en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE

No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puisseance

Québec, 30 sept 1887—539

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE. District de Québec.

No 1015.

Dame MARIE MALVINA GRENIER, épouse commune en bien de Jean-Baptiste Garneau, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse.

JEAN-BAPTISTE GARNHAU, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, cultivateur. Défendeur.

UNE action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trente et unième jour d'août dernier.

Québec, 7 Septembre 1887. BLANCHET, DROUIN & DIONNE, Proc. de la Demanderesse. Québec, 9 Septembre 1887—1m 663

GRANDE LOTERIE EN FAVEUR DU Curé de St Ubalde

Pour venir en aide à la Construction d'un presbytère ET AU Paiement de la dette de l'Eglise.

CONDITIONS : 10. Lui faire parvenir la somme de 25 cents ou plus, ou remettre cette somme aux porteurs de listes redressés de sa signature.

AVANTAGES SPIRITUELS : 10. Participation à six Grand'Messes chantées en Mars, Mai et Juillet des années 1887 et 1888.

20. Recommandations particulières aux prières de l'Archiconfrérie qui a lieu dans cette paroisse les premiers dimanches de chaque mois.

30. Prières spéciales dans toutes les familles pour les bienfaiteurs.

Avantages Temporels : 50 chances pour tous, de gagner un objet.

Le jour du tirage des billets sera annoncé dans les journaux et aura lieu l'automne prochain. Le contrôle de cette loterie sera sous la direction du Curé de la paroisse.

J. E. ROULEAU, Ptre., Curé. Québec, 13 mai 1887—2m 595

LOTURIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 19 Octobre 1887

—SERA DE— \$60,000

COUT DU BILLET

Première Série ----- \$1.00

Deuxième Série ----- 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIER, Agent pour la vente des Billets,

83, Rue d'Aiguillon, QUEBEC

Québec, 29 août 1887—594

Manuel de Cantiques

SAINTE-ANNE (Ains Notés)

Contenant des prières à Sainte Anne, suivies d'un neuvième à Sainte Anne confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces

Par Etienne LEGAR, chanteur

Le prix est comme suit :

25 cents par exemplaire.

\$2.50 la douz. pour le commerce

S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA.

Terre à vendre.

UNE TERRE EN BON ÉTAT DE CULTURE, située au 3ème rang de la paroisse de St-AUGUSTIN, comté de Portneuf.

Conditions de paiement faciles. S'adresser sur les lieux à M. VIVE JEAN ROCHON, Prop. Québec, 16 septembre 1887. 667

Dernière Edition

LE DOCTEUR F. E. ROY

Nous avons la pénible tâche d'annoncer aujourd'hui la mort de notre estimé concitoyen, le docteur François Elzéar Roy, décédé samedi soir. Il y avait longtemps que le défunt souffrait de la maladie qui l'a conduit au tombeau. Mais il avait été frappé à mort, il y a un mois et demi environ.

Le docteur Roy était âgé de cinquante ans. Il était né à Sainte-Anne de la Pocatière en 1837, et avait fait ses études au collège de cette paroisse. Il avait pris ses degrés médicaux à Toronto en 1858.

Il commença à exercer sa profession à St-Roch de Québec, et fut deux ans médecin interne à l'Hôpital de Marine. Plus tard il devint médecin du Bon-Pasteur, des sœurs de Charité, et d'un grand nombre de nos premières familles québécoises. Il était entré en société avec feu le docteur Landry, comme propriétaire de l'Asile de Beauport, depuis une vingtaine d'années. Il était aussi chirurgien-major au 9ème Voltigeurs de Québec.

Le défunt était frère des docteurs Louis Roy, ancien médecin du port à Québec, et Salluste Roy de Saint Jean Port Joly, et de C. F. Roy, ancien député de Kamouraska. Tous ces frères l'avaient précédé dans la tombe.

Le défunt était très charitable, et très zélé pour toutes les œuvres de religion. Il ne laisse que des amis parmi ceux qui l'ont connu. Nous prions sa famille en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

DÉPÊCHES POLITIQUE EUROPÉENNE

Berlin, 1er.—La prochaine entrevue entre le prince Bismarck et Signor Crispi, le premier ministre italien, relève complètement dans l'oubli l'incident de la frontière. On regarde cette entrevue comme de la plus haute importance. Elle a principalement trait au renouvellement de la convention militaire entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Une autre question d'intérêt spécial pour l'Italie sera les négociations avec le Vatican dans un but de réconciliation.

Une note a été envoyée hier par le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat du Pape, à tous les nonces apostoliques leur donnant instructions de tenir cette question en éveil par tous les moyens possibles. Les nonces ont de plus reçu avis que le Pape avait referé l'étendue des concessions que le Saint Siège pouvait faire au cardinal dont les recommandations seraient communiquées aux nonces aussitôt qu'il serait jugé opportun.

Monsieur Ruffo-Scilla, le nonce du Pape à Munich, est attendu à Berlin vers le milieu d'octobre. Il vient ici à propos des négociations avec le Vatican. Monseigneur Galimberti est chargé du soin de surveiller les relations entre l'Eglise et l'Etat en Allemagne. La question de diriger les négociations entre l'Italie et le Vatican est confiée à Mgr Scilla.

Un autre projet qu'on dit devoir être discuté entre Bismarck et Signor Crispi est la création d'un Zollverein central européen comprenant l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Serbie et la Roumanie. Signor Crispi restera trois jours avec le prince Bismarck et ensuite il se rendra à Vienne pour y rencontrer le comte Kaszoky.

L'INCIDENT FRANCO-ALLEMAND RÉGLÉ Paris, 2.—Tous les journaux du soir de samedi ont les mêmes idées à propos de l'incident de la frontière. Ils disent que puisque l'Allemagne a regretté cet incident et qu'elle a admis en principe qu'il était juste d'accorder une indemnité à la veuve du garde-chasse qui a été tué, il ne reste qu'une chose à faire c'est d'établir le montant de cette indemnité, ce qui n'est qu'une chose d'un intérêt secondaire.

LE CHOLERA New-York, 1er.—Au bureau de la commission de la quarantaine aujourd'hui, rapportait trois décès par le choléra à Swinburne Island. On a transporté 5 nouveaux cas à l'île depuis le dernier bulletin. Il y a actuellement 17 cas à Swinburne Island et la plus grande partie sont en bon état de rétablissement, malgré le mauvais temps.

Cour d'Appel La Cour d'appel s'est ouverte samedi sous la présidence du juge-en-chef Sir A. A. Dorion et des juges Torsier, Church et Cross. A l'ouverture du terme, le greffier M Duggan a lu la commission nommant M. Joseph Nadeau, avocat, député-greffier de ce tribunal. Beaucoup de causes ont été appelées, mais elles ont été ajournées à cette semaine alors que le tribunal sera complet.

Décédé La mort vient d'enlever M. Walton Smith, inspecteur des prisons et des bureaux publics de la province de Québec. Il est mort hier en cette ville, après une courte maladie.

Sénateurs malades On rapporte que l'honorable M. Sénécal, sénateur, a été frappé hier de paralysie. L'honorable sénateur Pelletier est aussi sérieusement malade.

Religieux La quête d'hier à la Basilique à la messe de huit heures et à la grand'messe et celle des trois autres dimanches d'octobre sont destinées à l'achat de nouveaux ornements pour l'église. —Mgr Bossé a célébré la grand'messe messe hier à l'église de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Sermon et quête Mgr Bossé, préfet apostolique de la Côte Nord, prêché hier après-midi, au salut de cinq heures, à la Congrégation de la Haute-Ville. La quête qui a suivie, faite par Mgr Bossé lui-même, au profit des missions de la Côte Nord, a produit la somme de \$63.40.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladie aussi pernicieuse dans nos attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligés n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le Pectoral-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil se rétablit et la respiration des forces me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je suis sûr de tout sincérité qu'il m'a sauvé la vie. HORACE FARRINGTON." Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Group—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il était fait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans le maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cheri. Jugez de ma gratitude! A vous sincèrement, Mrs. ERMA GUNSEY." 150 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'été me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri. JOSEPH WALDEN." Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

LA SAISEPARILLE DE BRISTOL

EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'impureté du sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence. La Véritable EAU de FLORIDE —DE— Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette Supérieure à l'Eau de Cologne par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau. Se méfier des Contrefaçons.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC! PURIFIEZ VOTRE FOIE!

LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal

ORNEMENTS D'EGLISE IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubles—Soirées—Says—Lustres à cristaux

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !! ANTI-TYPE POUR STÉRÉOTYPER PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été offert AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels qu'impressions pour chemins de fer, Livres et Brochures, Étiquettes, Boutures de Journaux, Textes d'Annonces à long terme, Reproduction de Gravures, etc., etc.

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1661, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q. Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubles, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérimos, etc. —TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc. Aux prix les plus modérés Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—1an 580

Publications Importantes LE PIANO DE R. S. Williams & Co. N'OUVONS le plaisir de recevoir de la Librairie de J. A. Langlais, les livres suivants qui ont été publiés depuis longtemps et nous félicitons M. Langlais d'avoir comblé cette lacune. Nous voudrions surtout mentionner la Semaine Sainte notée, qui est surtout si utile pour les personnes qui veulent suivre les exercices de la grande semaine. Le prix de ce livre relié en pleine toile n'est que de 60 cts chaque vol. ou \$6.00 la douzaine. Le Paroissien noté, dernière édition, revue, corrigée, et augmentée, prix \$1.00 chaque. Extrait du Paroissien noté, pour les enfants de chœur, contenant toutes les messes et les vêpres sur tous les tons, prix 10 cts. Le Graduel, et le Vespéral, sont certainement les deux livres les mieux imprimés qui soient sortis de l'imprimerie Delisle. La reliure est très forte et solide. Prix des 2 vols. \$3.50. L'on trouvera à la même librairie, vin de messe, Cierges Pascals, Encens, de 1ère qualité Bougies, Lampions, Huile d'olive, etc., etc. Messieurs du clergé, et les communautés religieuses sont invités à venir faire leurs achats à cette librairie. Ils seront certains d'être servis avec ponctualité, et à des prix très modérés.

J. A. Langlais, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 177, rue St-Joseph, St-Roch, QUÉBEC. Québec, 29 Mars 1887 561

J. & W. REID Fabricants de Papiers 98-100, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

MOULIN DE PAPIER A LORETTE.—Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné. MOULIN AU PONT ROUGE.—Palpe de bois, carton de bois. MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton pour boîte. MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour les fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de papier, Papeteries et Papier à Tapisser de toutes sortes AUSSI :—Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Mécaniques, Goudron et Résine.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

NOUVELLES MODÈS A ROBES. 2500 VCS SERGES POUR ROBES @ 12 1/2c. 2200 " DRAP MILTON POUR ROBES @ 15c. 2000 " SERGES FRANÇAISES POUR ROBES @ 25c. 1750 " ÉTOFFES A ROBES TOUT LAINE @ 25c. 1600 " DE FANTAISIES @ 35c. Toutes ces ÉTOFFES valent le double du prix! BEBELIAN BROS.

SAINT-ANNE (Ains Notés) Contenant des prières à Sainte Anne, suivies d'un neuvième à Sainte Anne confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces Par Etienne LEGAR, chanteur Le prix est comme suit : 25 cents par exemplaire. \$2.50 la douz. pour le commerce S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA. Terre à vendre. UNE TERRE EN BON ÉTAT DE CULTURE, située au 3ème rang de la paroisse de St-AUGUSTIN, comté de Portneuf. Conditions de paiement faciles. S'adresser sur les lieux à M. VIVE JEAN ROCHON, Prop. Québec, 16 septembre 1887. 667

SAINT-ANNE (Ains Notés) Contenant des prières à Sainte Anne, suivies d'un neuvième à Sainte Anne confession, communion, messe et cantiques d'actions de grâces Par Etienne LEGAR, chanteur Le prix est comme suit : 25 cents par exemplaire. \$2.50 la douz. pour le commerce S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA. Terre à vendre. UNE TERRE EN BON ÉTAT DE CULTURE, située au 3ème rang de la paroisse de St-AUGUSTIN, comté de Portneuf. Conditions de paiement faciles. S'adresser sur les lieux à M. VIVE JEAN ROCHON, Prop. Québec, 16 septembre 1887. 667

LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.

La Canadienne Compagnie d'Assurance sur la vie Ca 200000000,000 Déposit au Gouvernement 20,000 Bureau : 13, Côte de Lamart MONTREAL (Bons agents demandés) Québec, 31 Mai 1887—3m

LECHAUX PHARMACIEN-CHIMISTE BORDEAUX (France) Le plus Puissant Le plus Salubre de tous les Dépuratifs

LESANG C'EST LA VIE PURIFIER LE SANG, FORTIFIER LE SANG, C'EST ASSURER LA SANTÉ A CEUX QUI L'ONT, C'EST LA DONNER A CEUX QUI NE L'ONT PAS

Pas-Charlatanisme EN FRANCE! La Loi et l'Ecole de Médecine défendent expressément la Vente des Médecines secrètes

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DÉPART DE QUÉBEC Train local à 9 h. a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.

QUÉBEC-CENTRAL Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN Allant au Nord 6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond

GRAND-TRONC TRAIN MIXTE 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jours, durant la navigation

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE Le Miramichi partira de Québec mardi, le 4 octobre

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS QUÉBEC LÉVIS A. M. 7.45 Malle pour Halifax

STE-ANNE DE BEAUPRÉ Le Vapeur BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions

LOUIS JOBIN Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON

TRAVERSE DU GRAND TRONC LAISSERA

QUÉBEC STATION DE LÉVIS P. M. 1.45 Train éclair 7.00 Malle de l'Ouest

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.15 A. M.

LES DIMANCHES DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 11.30 A. M. 1.00 P. M.

DE QUÉBEC A ST-ROUALD DE ST-ROUALD DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.00 A. M.

LES DIMANCHES DE ST-ROUALD DE QUÉBEC 2.00 P. M. 1.30 P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal

SAGUENAY Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et vendredis

VAPEUR LOCAL ENTRE QUÉBEC ET MURRAY BAY Le vapeur Magnat, commençant après le 1er Juin

BERTHIER Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 3 hrs p. m.

STE-CROIX Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis

GRONDINES L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis

ST-NICOLAS Le Pèlerin, Capitaine A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M.

Ste-Anne de Beaupré

LE VAPEUR BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions

LOUIS JOBIN Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE BELMONT ET ÉGLISE STE-FOYE DÉPART DES ÉTABLES DÉPART DE L'ÉGLISE STE-FOYE

LA SEMAINE 6.30 A. M. 7.00 A. M. 8.45 A. M. 10.00 A. M.

Les dimanches pour l'église Ste-Foye 1.00 P. M. 2.00 P. M. 5.30 P. M. 7.00 P. M.

Les Dimanches Départ des étables à 1 heure P. M. et tous les demi-heures jusqu'à 5 h. p. m.

Tous les jeudis aux cimetières Mount Hermon, Woodfield et Couvent de Jésus-Marie à 2.15 heures

CAP-ROUGE Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

A SILLERY Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, basse-ville, les Lundis, Mercredis, Jedis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi

SE-AMBRÓISE (Jeune-Lorette) Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m. de chez Ant, Blondeau, épicer, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch.

CHATEAU RICHER Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10 heures et midi à 12 heures

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS La voiture transportant la malle pour St-Tite des Caps, prendra ces passagers pour Sault Montmorency

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jedis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyageant tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir

LIGNE DE ST-ROCH Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain

H. ERN & Co., Sheffield, Angleterre. Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

LIGNE ALLAN. LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE. Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mottes

Table listing ships, tonnage, and commanders for the Allan Line.

SERVICE DE LA MALLE DE Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Table with columns for ship names and dates for the Liverpool service.

Prix du passage de Québec Cabine... \$60.00, \$70.00 et \$80.00

Glasgow, Québec et Montréal. De Glasgow Steamers De Montréal à Glasgow

On ne peut rentrer au chantier sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin

ELIXIR Préparée par les Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean Le et après LUNDI, le 6 JUIN 1887

Les Pilules et Onguent Holloway! LES PILULES purifient le sang, et guérissent les vices de l'économie de la bile, de l'estomac, du foie et des intestins

CONDITIONS -DU- Courrier du Canada Prix de l'Abonnement ÉDITION QUOTIDIENNE

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC LE SOLIDE, FORT ET BIEN ÉQUIPPÉ LE STEAMER "MIRAMICHI" Capt. A. BAQUET

TARIF DES ANNONCES Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes ou au-dessous... 50 centes

Leger Broussseau, Éditeur-Propriétaire, RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Éditeur-Propriétaire, rue Buade, Haute-Ville, Québec